

# Le bulletin du Moulin

## DECEMBRE 2022 - N°98



### Le mot du maire :

Chers habitants,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous proposons le second bulletin de l'année 2022.

Vous y trouverez l'essentiel de l'activité municipale et associative de notre commune.

Nous avons poursuivi nos efforts et les projets engagés se poursuivent avec un peu de retard mais sans pour autant être écarté et notre engagement reste entier.

Certains travaux ont été retardés et débiteront dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre comme les changements de mode de chauffage et la route du plateau.

Les logements sociaux communaux commencent à prendre forme et nous comptons sur une mise en location dans la fin du premier trimestre 2023. La transformation du parvis de l'église et du parking se poursuivent.

Nous engageons le programme de la rue de l'église qui vise une vraie transformation de notre village car il aura pour incidence de bousculer quelques habitudes et notamment **le sens de la circulation** du cœur du village.

Concernant le bilan 2022, comme notre programme 2023, nous aurons l'occasion d'y revenir plus largement lors de la présentation des vœux. A cette occasion, nous nous attarderons sur l'engagement et les différentes réalisations de M Jean Paul PRADINES, maire et de ses équipes pour notre commune.

Alors rendez-vous le 22 janvier 2023 à 11 h où nous vous attendons nombreux.

En attendant, Permettez-nous de vous présenter nos meilleurs voeux pour la nouvelle année !

Cécile GENOVESIO et l'équipe municipale



CONSULTEZ LES ACTUALITÉS OU ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE



Sur le Site internet : <http://saintcapraisdelerm.fr/>



Page FACEBOOK : Commune Saint Caprais de Lerm



## *Saint Caprais de Lerm*

### Sommaire

Page d'accueil.....	Page 1
Infos municipales..	Pages 2 à 7
Agissons pour la transition.....	Pages 8 à 10
Infos Agglo.....	Pages 11 à 12
La vie au village...	Pages 13 à 23
Etat Civil.....	Page 24

### Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi..... de 13h30 à 17h30  
Mercredi, vendredi... de 9h00 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30  
Le samedi sur rendez vous

### Contact avec Madame le maire

Le mercredi de 16h00 à 18h00  
et sur rendez vous le samedi matin

Téléphone : 05 53 95 50 94

Mail : [mairie-stcaprais@collectivite47.fr](mailto:mairie-stcaprais@collectivite47.fr)

# Infos municipales

## *Immeuble Imbert : le point sur les travaux*

L'aménagement extérieur a commencé. Le terrassement du futur parking est fait. Nous attendons la mise en place des connexions aux réseaux existants d'eau pluviale, d'eau potable et d'électricité pour terrasser les jardins privatifs et bâtir les murets de séparation.

Dans les logements le gros œuvre est pratiquement terminé. Les finitions intérieures sont en cours. Tous les appartements sont carrelés, et les peintures intérieures des deux premiers appartements en partant de l'église ont été réalisées. De plus les escaliers en bois permettant l'accès à l'étage ont été livrés et montés.

Malgré les retards inhérents sur ce type de travaux, nous espérons pouvoir inaugurer ces nouveaux logements ce printemps.

À suivre...



# Infos municipales

## *Projet de réfection de la rue de l'église*

Comme nous vous l'indiquions précédemment, pour 2023, nous avons décidé de prioriser le projet de réfection de la rue de l'Église.

Afin de permettre le bon déroulement de cette opération et de ne pas être obligé de rouvrir la chaussée avant longtemps l'ensemble du réseau des eaux usées de la rue a été contrôlé.

Nous avons souscrit une convention avec Territoire d'Énergie 47 compétent en la matière pour procéder à l'enfouissement du réseau pour la partie restant à faire.

Cette réfection intégrera la création d'un réseau pluvial enterré et l'ensemble des maisons y sera raccordé. Ainsi nous résoudrons ce problème d'eau stagnante dans les caniveaux superficiels.

Le projet intègre également un volet paysager et permettra de mettre en valeur le village.



Le projet est estimé à 77 000 € HT.

Nous comptons financer ce projet grâce à une subvention « amendes de police » qui devrait être de 6050 € et nous réalisons actuellement une demande de subvention DETR auprès de l'état que l'on espère de 40%.

Les travaux de chemisage des eaux usées devraient être pris en charge par l'Agglomération d'Agen ainsi que la moitié du réseau pluvial.

Les travaux d'enfouissement prévus sont portés par TE47 et la commune ne supportera une participation que de 10 %.

Le reste du projet sera porté par la commune en autofinancement, et grâce en partie à l'attribution de compensation investissement voirie de l'ordre de 39 000 € par an.

# Infos municipales

## Restauration des registres d'État Civil

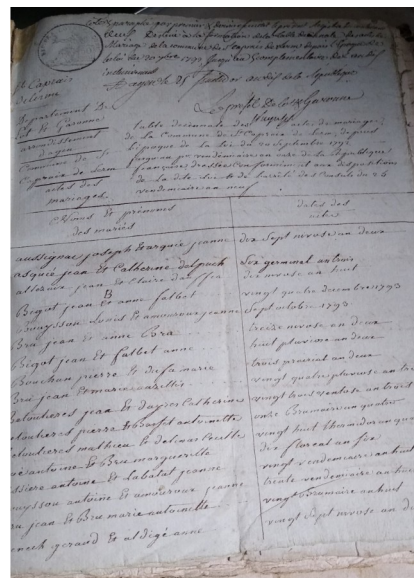
La mairie possède 10 registres d'état civil très anciens et qui commencent à être en mauvais état.

Ces registres sont la mémoire de notre commune, de notre histoire, le plus ancien est daté de 1720 !

Avec l'engouement des français pour la généalogie, ces registres sont de plus en plus souvent consultés. La municipalité a donc décidé de les restaurer.

Sur les conseils des archives départementales, les registres seront prochainement confiés à l'Atelier Quillet, entreprise charentaise spécialisée dans la restauration et la reliure de documents anciens.

Venu sur place examiner les registres, l'Atelier Quillet a estimé les frais de restauration à 2546€. Un dossier de demande de subvention à hauteur de 50% a été déposé auprès du Conseil Départemental de Lot et Garonne.



## Formation Tom Enfant Phare

Le lundi 24 Octobre 2022, une journée d'échange-formation a été organisée par la mairie avec l'association Tom Enfant Phare et les personnels des écoles de notre village, de Lafox, de La Sauvetat de Savères et de Sauvagnas.

Cette rencontre a permis d'avoir des réponses à leur interrogation pour assumer le mieux possible la prise en charge d'enfants en situation de handicap et être à l'écoute des parents.

L'association Tom enfant phare est une association lot-et-garonnaise de soutien aux familles ayant un enfant en situation de handicap qui peut s'inviter chez n'importe qui sans distinction de culture, de religion ou de classe sociale, elle propose un accompagnement ponctuel ou régulier des enfants.

Cette journée a apporté beaucoup de satisfaction à nos participantes.



# Infos municipales

## Permanence France Service par La Poste

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, ou accompagnement au numérique : Melody, agent de La Poste vous accueille et vous accompagne pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Elle tient une permanence en mairie tous les vendredis après-midi de 14h à 17h.

**À St Caprais de Lerm  
venez découvrir les offres  
France Services et effectuer  
vos démarches administratives  
en ligne.**

Si vous souhaitez un accompagnement pour vos démarches administratives en ligne prenez rendez-vous au **05 53 98 72 28** ou par e-mail à l'adresse suivante : **[puymirol@france-services.gouv.fr](mailto:puymirol@france-services.gouv.fr)**



Mairie Saint Caprais de Lerm  
Le vendredi de 14h à 17h



# Infos municipales

## Où en est le déploiement de la fibre dans le village ?

A ce jour, 208 foyers sont éligibles à la Fibre Optique sur les 305 foyers recensés.



Pour connaître la situation de votre habitation une carte interactive est disponible : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>.

Sont déjà éligibles : les routes d'Agen, de Sauvagnas, de Puymirol, du Plateau, le chemin de Roubignac, le chemin de Lombréré, les route et impasse de Cappe, partiellement la route de l'Abeille.

Sont prévus dans les deux mois à venir : les chemins de la Bourdille, de Loubas, de l'Albre et la route de Cassou.

Sont en litige suite à un défaut d'élagage les routes de Firole et de Duc. Nous nous invitons à lire à ce sujet les informations sur l'élagage dans les pages « La vie au village ».

## Limitation de la vitesse à 30 km/h au lieu-dit Duc

Une vitesse excessive de certains automobilistes ayant été observée au hameau de Duc, un arrêté municipal a été pris et des panneaux ont été installés à l'entrée du hameau pour limiter la vitesse à 30 km/h.



## Restauration scolaire

Les élus ont dû consentir à une augmentation de 8 % du coût des repas livrés par la société Elior depuis le 1er septembre 2022. Cette augmentation est liée à l'inflation sur le coût des matières premières. La commune paie 3,93 euros le repas par élève. C'est pourquoi le prix du repas facturé aux parents a été porté à 3 euros au 1<sup>er</sup> septembre 2022.



## Sécheresse

Si en raison de la sécheresse de l'été, des dégâts sont apparus sur votre habitation, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie en nous envoyant un courrier nous précisant les dates d'apparition des dommages et en y joignant des photos.



# Infos municipales

**A 16 ans, on se recense à la mairie**



## **Le recensement dès 16 ans demeure une obligation.**

Ce Recensement est effectué par la mairie.

La fiabilisation des données lors du recensement est une étape primordiale permettant notamment de convoquer les jeunes administrés à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) dans les meilleurs délais, ainsi que la mise à jour des listes électorales via le Répertoire Electoral Unique (REU).

La JDC est un préalable indispensable pour tout jeune citoyen français âgé de 18 ans à 25 ans.

Le Certificat Individuel de Participation (CIP) à la JDC est exigé dans les pièces à fournir pour l'inscription au **permis de conduire** mais aussi pour différents **concours et examens**, notamment ceux de la fonction publique.

Le recensement doit s'effectuer **entre 16 ans et 16 ans et 3 mois**.

Lors du recensement, il est **impératif** que l'administré communique une **adresse mail et un numéro de téléphone** afin de faciliter les échanges avec le CSNJ et que son espace jeune en ligne « [majdc.fr](http://majdc.fr) » \* puisse être créé.

Le fonctionnement du (SNU) Service National Universel sera rappelé au jeune administré à cette occasion.

**Agence Départementale d'Information sur le Logement de Lot et Garonne**

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Lot et Garonne (ADIL 47), association loi 1901 sous agrément du Ministère du Logement, a pour mission d'informer, gratuitement et de manière neutre, tout public sur les questions juridiques liées à l'habitat.

L'ADIL 47, membre du réseau de l'ANIL (Agence Nationale d'Information sur le Logement), dispose d'une équipe de juristes spécialisés en immobilier qui vous informe sur : le droit de la location (droits et devoirs du locataire et du bailleur), les prêts et aides spécifiques en matière d'accession à la propriété, la copropriété, la lutte contre l'habitat indigne, ...



**L'ADIL 47 tient des permanences sur le territoire de l'Agglomération d'Agen, notamment à la Maison France Services (La Poste) à Puymirol chaque mercredi après-midi de 13h30 à 16h30.** Pour prendre rendez-vous, contactez directement l'ADIL 47.

*ADIL 47 : 6 bis boulevard Scaliger à AGEN  
(bâtiment de gauche, dernier étage -  
réception sur rendez-vous)*

*Horaires: lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
13h à 17h - tous les samedis de 9h à 12h*

*Téléphone: 05 53 67 93 65*

*Courriel: [adil-47@live.fr](mailto:adil-47@live.fr)*

*Site internet : [www.adil47.org](http://www.adil47.org)*

# Agissons pour la transition

## *Extinction de l'éclairage public de 23h à 6h*



Dans un but de sobriété énergétique, de réduction des coûts, de protection de la faune nocturne, L'Agglomération d'Agen a proposé une extinction partielle de l'éclairage public pendant une durée élargie dans tout le territoire.

Une extinction de minuit à 6 h du matin, décidée il y a quelques années par les élus de la commune était déjà effective. Les élus ont voté début décembre pour une coupure de l'éclairage public de 23h à 6h du matin.

## *Un nouvel outil de covoiturage pour l'Agglomération : Karos*

L'Agglomération d'Agen lance en janvier 2023 son outil de covoiturage via la plateforme numérique Karos..



### Quels avantages ?

Pour chaque habitant, il sera possible de réaliser un covoiturage en tant que passager au prix de 0,50€ par trajet jusqu'à 20km (1,30 € pour ceux qui se déplacent dans Agen et sa première couronne).

Les conducteurs seront rémunérés 2€ par trajet et bénéficieront également du plan covoiturage du gouvernement, 100 euros par nouveau conducteur (25 euros versés dès le premier trajet, et 75 euros supplémentaires si 9 trajets sont réalisés dans les trois mois suivants). En complément, un dispositif dédié aux employeurs du territoire permettra une gratuité des trajets passagers pour leurs salariés pendant 6 mois.

### Comment ça marche ?

Pour bénéficier de ces offres, il vous suffit de télécharger l'application Karos gratuitement sur votre smartphone, de créer votre compte en renseignant vos coordonnées, et de publier votre trajet journalier. L'appli vous indiquera elle-même par notification les covoitureurs (conducteurs ou passagers) susceptibles de partager une partie ou la totalité de votre déplacement, et vous permettra d'entrer en contact avec eux.

Nous conseillons toutefois de ne pas télécharger l'application avant le 2 janvier car les conducteurs qui auraient covoituré en 2022 ne pourraient pas bénéficier des 100 € de prime.



# Agissons pour la transition

## La collecte des déchets verts – Qu'est-ce qui change pour notre commune ?



L'Agglomération d'Agen est entrée dans une démarche de réduction des déchets et plus particulièrement des déchets verts.

Les déchets verts sont les restes de végétaux provenant de la taille et de l'entretien des espaces verts. Ils se divisent 2 catégories :

- les restes de tonte, les herbes
- les branches

**RAPPEL :** Le brûlage des déchets verts, qu'ils soient secs ou humides, est interdit partout et toute l'année, tant en zone urbaine qu'en zone rurale depuis le 1er janvier 2021. En effet, les végétaux coupés issus de parcs et de jardins (déchets verts) sont considérés par la réglementation sur les déchets comme des déchets ménagers (rubrique n°20-02 du tableau de l'annexe II à l'article R541-8 du code de l'environnement qui porte classification des déchets). Les déchets de tonte, les feuilles sèches, l'élagage d'une haie de cyprès... sont concernés par cette interdiction permanente.

### Que faire de vos branchages ?

Dans notre commune, nous avons expérimenté une aire de dépôt de branchages qui ne pourra pas être poursuivie. Malheureusement certains, outre les branchages, ont apporté trop de déchets de tonte de jardin où l'on retrouve mêlés du plastique et toutes sortes de résidus.

Aussi, nous organiserons le broyage des sapins (à côté du parcours de santé) et stopperons cette expérimentation. La zone sera ensuite nettoyée.

Vos branchages pourront être apportés en déchetterie. Le broyat peut être récupéré gratuitement pour l'entretien de vos composteurs ou le paillage de vos massifs.

De nouveaux services seront proposés en plus par l'Agglo à partir du 1er janvier 2023 :

#### ◆ Ramassage gratuit des branches à domicile sur rendez-vous :

- au printemps : 21 mars > 21 juin
- à l'automne : 21 septembre > 21 décembre

#### ◆ Broyage gratuit des branches à domicile sur rendez-vous :

- au printemps : 21 mars > 21 juin
- à l'automne : 21 septembre > 21 décembre

#### ◆ Location de bennes de 6 à 30 m<sup>3</sup> pour le transport des déchets verts

issus de gros travaux de jardinage ou de l'arrachage de haies. La location s'effectue auprès du Centre Technique de l'Agglomération suivant certaines conditions qui seront communiquées lors de l'inscription par téléphone au 0 800 77 00 47 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur le site internet. Ce service sera accessible aux habitants des 44 communes de l'Agglomération d'Agen.

# Agissons pour la transition

Astuce pour limiter la quantité de branchages :

Les haies de sapinettes ou lauriers peuvent être remplacées par des haies arbustives libres demandant moins d'entretien. En les plantant autrement, elles appellent moins de taille.

## Que faire des restes de tonte ou des herbes ?

La tonte de la pelouse peut être apportée en déchetterie. Elle peut également être broyée finement et laissée sur place (mulching). Cette technique naturelle permet de ne plus ramasser l'herbe et de fortifier votre gazon.

## ***Les déchetteries : nouveau règlement à partir de janvier 2023***

Aujourd'hui, les déchetteries jouent un rôle fondamental dans la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Le tri effectué directement par l'utilisateur permet le réemploi, le recyclage et la valorisation de certains déchets.

Les déchetteries sont équipées d'un espace de collecte de dons (réemploi).



## De nouveaux horaires à compter du 1er janvier 2023 :

- ◆ Les déchetteries seront **ouvertes du lundi au samedi de 10h à 18h toute l'année**.  
Il n'y aura plus de distinction heures d'été/ heures d'hiver.
- ◆ Elles seront **fermées les dimanches et les jours fériés**.

Les horaires seront les mêmes sur les 9 déchetteries de l'Agglomération.

## Un contrôle d'accès :

Il se fera par lecture de plaque d'immatriculation.

Une inscription des plaques à l'Agglomération sera nécessaire au préalable par téléphone : N°Vert 0800 77 00 47 (gratuit depuis un poste fixe) ou via le portail web usager.

Il faudra fournir :

- Un justificatif de domicile pour les ménages et entreprises de l'Agglomération d'Agen
- Un contrat de location de véhicule pour les locataires d'un véhicule

## **Habitat des possibles : les seniors invités à se questionner sur leur habitat**

Un cycle de sensibilisation destiné aux seniors est proposé par *Habitats Des Possibles* en partenariat avec l'Agglomération d'Agen et les communes de St Caprais de Lerm, St Sixte et Foulayronnes.

Les campagnes de prévention destinées aux retraités incitent souvent à « manger équilibré, bouger, faire travailler sa mémoire ». Et son environnement ? Son lieu de vie dans tout ça ?

Quand on parle de lieu de vie, cela va bien au-delà de son logement, on parle aussi de son territoire, de son histoire, et aussi de l'accès aux services et aux soins.

Fort de ces constats, et parce que son lieu de vie peut avoir un rôle déterminant dans l'avancée en âge pour répondre à ses besoins et à ses envies, **l'association Habitats des possibles a développé un cycle de sensibilisation intitulé « Habiter son territoire dans l'avancée en âge, quels possibles pour demain ? »**.

Ce cycle est mis en œuvre sur 5 territoires du Lot et Garonne, grâce au soutien de la conférence des financeurs de la perte d'autonomie des personnes âgées du département du Lot et – Garonne, la CARSAT Aquitaine, Malakoff Humanis.



Ce cycle sera proposé de février à mars 2023 et est composé de quatre temps :

- **Le ciné débat « Vieillir ensemble : ça se discute »** qui aura lieu le jeudi 23 février 2023 à 14H30 à la salle des fêtes de St Caprais de Lerm.

*« Parce qu'il existe un large champ des possibles pour vivre son avancée en âge, le film documentaire « Vieillir ensemble : ça se discute » réalisé par D'Asques et d'Ailleurs, permet de découvrir différents types d'habitats destinés aux seniors, et d'écouter leurs actuels habitants, pour lesquels vieillir de façon solidaire est une aventure humaine qui se construit chaque jour. Cette projection sera suivie d'une collation et d'un temps d'échanges avec le public. »*

- **Suivi de deux ateliers thématiques** pour aller plus loin dans sa réflexion quant à son lieu de vie :

- **Atelier « Lieu de vie et avancée en âge : des clés pour poser mes choix »** le jeudi 09 mars 2023 à partir de 14h à St Sixte.
- **Atelier « Mon parcours de vie, mes habitats »** le jeudi 16 mars 2023 à partir de 14h à St Sixte.

(Participation aux ateliers sur inscription uniquement)

- Le cycle se terminera par **une rencontre type forum « Lieux de vie, territoires de cœurs : quels sont les possibles ? »** avec des acteurs locaux et/ou ressources le jeudi 30 mars 2023 à partir de 14h à Foulayronnes.

## **La convention territoriale globale ou CTG - Qu'est-ce que c'est ?**

Suite au passage de 31 à 44 communes de l'agglomération d'Agen, elle remplace le « CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE » contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF et une collectivité territoriale, un regroupement de communes, une entreprise y compris une administration de l'état.

La Convention Territoriale Globale d'une durée de cinq ans est une démarche formalisant le partenariat entre la CAF et l'agglomération d'Agen afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants, notamment en direction des besoins des familles de notre territoire.

Cette convention vise à donner un cadre et un plan d'action territorial sur plusieurs thématiques :

- La petite enfance
- L'enfance et la jeunesse
- L'animation de la vie sociale
- Le soutien à la parentalité
- L'accès aux droits, du logement et de la prise en compte de l'handicap

Cette convention sera validée fin décembre 2022 après signatures des communes de l'agglomération d'Agen.

## **Nouveaux praticiens à la maison de santé de Donnefort**

Voici les nouveaux praticiens présents à la maison de santé de Donnefort, 225 avenue Léon Blum à Agen.



MERCIER Yves, Médecin Généraliste 05 53 66 78 48

VIEU Marie-Catherine, Médecin Généraliste 07 66 60 54 97

WARENGHIEN Amandine, Pédiatre Endocrinologie et gynécologie enfant-adolescent 05 53 99 35 71

SEGARULL Anne-Marie, Gynécologue-Obstétrique (échographie) 09 87 16 22 44 – Doctolib

HUGUET-MILLOT Amandine, Diététicienne-Nutritionniste 07 66 75 47 94

STROMBONI Hélène, Orthophoniste 06 79 91 99 86

FIEVRE Alizée, Psychologue 06 60 45 09 07

KASSEM Alain, Psychologue du travail et Préparateur mental 07 88 63 31 40

ROUSSELLE Dominique, Infirmier libéral à domicile 06 07 45 68 76

SOUSSI Heifa, Infirmière libérale à domicile 06 26 42 45 04

VERGNES Philippe, Masseur Kinésithérapeute 05 53 47 16 06

RAGALEUX Juliette, Masseur-Kinésithérapeute 05 53 47 16 06

# La vie au village

## La bibliothèque Municipale «Serge Montigny »



Depuis cet été, vous pouvez avoir accès à de nombreuses ressources numériques grâce à un partenariat entre la mairie de Saint Caprais de Lerm et la médiathèque départementale.

Vous pouvez bénéficier de milliers de ressources culturelles en ligne, disponibles 24h/24 et 7 jours/7.

### En accès illimité :

- ° des livres numériques à télécharger ou à lire en streaming,
- ° de l'autoformation pour apprendre les langues, le code la route, l'informatique....
- ° de la musique (audio et vidéo).

### En accès limité (51 jetons par mois) :

- °des milliers de BD à lire en ligne,
- ° une large collection de films de fiction et des documentaires,
- °des quotidiens et des magazines de presse (française et étrangère).



### Comment en bénéficier ?

Il vous suffit d'être inscrit à la bibliothèque du village. Pour une modique **cotisation annuelle de 5€** par personne, l'adhésion est gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans.  
Pour en profiter, venez nous rejoindre !

### Horaires d'ouverture :

mardi pendant la période scolaire : 15h30 18h30

samedi : 9h30 12h30



### Nouveautés :

Depuis le mois de novembre un **club de lecture** a vu le jour, nous nous réunissons le 1° jeudi de chaque mois à partir de 18h. Si vous êtes curieux et désireux de partager vos lectures, **venez, nous vous attendons.**

**Une exposition sur les oiseaux de notre commune**, photographiés par les bénévoles de la bibliothèque sera visible à partir de fin novembre à la bibliothèque.



### Un petit rappel :

Si vous désirez consulter un ouvrage que nous ne détenons pas, dans nos locaux, nous pouvons nous le procurer auprès de la médiathèque de prêts.

*Les bénévoles de la bibliothèque*

# La vie au village

## Association des Parents d'Elèves

L'APE du R.P.I. (Rapprochement Pédagogique Intercommunal) de Saint Caprais de Lerm et de Sauvagnas s'est réunie fin septembre afin de relancer son année de manifestations pour les enfants du RPI. Nous accueillons cette année 6 nouveaux membres.

Au mois de juin 2022, nous avons organisé sur le site de Sauvagnas la fête des écoles. Une fête qui a rencontré un beau succès avec 200 burgers fait maison par nos équipes de servi. Plein d'ambition pour cette nouvelle année, les réservations seront ouvertes pour les parents d'élèves ainsi que pour les habitants de nos communes. Celle-ci aura lieu cette année sur le site de la commune de Saint Caprais de Lerm.

Nous avons repris du service pour cette nouvelle rentrée ; participation à la fête du village de Saint Caprais de Lerm où nous avons vendu plus d'une centaine de crêpes et de gaufres.



Puis nous avons organisé une boum d'halloween à la salle des fêtes de Sauvagnas où nous avons accueilli environ 80 enfants et leurs parents. Les petits et les grands ont répondu présent à ce rendez-vous déguisé.



### Voici le calendrier des prochaines manifestations.

<b>Marché aux fleurs</b>	14 mai	Parking St Caprais de Lerm
<b>Vide grenier</b>	14 mai	Parking St Caprais de Lerm
<b>Pâques</b>	9 avril	St Caprais de Lerm
<b>Concours de pétanque</b>	14 mai	Terrain St Caprais de Lerm
<b>Carnaval</b>	25 février	St Caprais de Lerm - salle des fêtes
<b>Fête de l'école</b>	16 juin	St Caprais de Lerm

Merci à tous d'avoir répondu présent à l'ensemble de nos manifestations, nous vous attendons encore nombreux pour cette nouvelle année afin de financer de beaux projets pour nos enfants scolarisés.

# La vie au village

## Le club des Aînés

Invités par la directrice de l'école, fin juin, pour une rencontre intergénérationnelle, les membres du club des aînés qui l'ont souhaité, ont passé une agréable après-midi. Les enfants nous ont initiés à de nouveaux jeux de société qui n'existaient pas lorsque nous étions nous-mêmes enfants.

Après 2 mois de vacances, nous avons repris avec plaisir nos activités : gym, loto, jeux ou loisirs créatifs, toujours suivis d'un bien agréable petit café, thé ou chocolat.

Le 17 novembre, ce sont 25 membres du club qu'un bus COMBEDOUZOU Voyages a conduit au Cabaret de l'Ange Bleu : Très beau spectacle varié, une magnifique représentation en 2 parties.



Durant le repas chants et sketches, puis la féerie commence sur la scène : de splendides tableaux chantés et animés : les cerisiers du japon, Carmen, l'Andalousie et enfin les beaux monuments de Paris, le tout clôturé par le traditionnel French Cancan.

Nous préparons maintenant le loto annuel du 4 décembre, salle des fêtes de Saint Pierre de Clairac et l'Assemblée Générale avec renouvellement des cartes et accueil des nouveaux adhérents le 5 janvier 2023, salle des fêtes de Saint Caprais de Lerm. Nous fêterons également les anniversaires : 80 ans et bien sur les 50, 60 et 70 ans de mariage !

*Le Club des Aînés*

## La Maison d'Assistantes Maternelles

La rentrée 2022, est déjà loin, nos bébés, Paul et Mathilde ont déjà 6 mois et 10 mois et commencent à ramper partout dans notre salle de jeux, voulant jouer avec les plus grands !!! Grâce à notre automne bien ensoleillé, nous avons bien profité de notre jardin ainsi que du parc et du parcours de santé de Saint Caprais de Lerm. Sans oublier notre traditionnel défilé d'Halloween.

« Nos petits pas » n'ont pas le temps de s'enfuir à la Mam que Noël pointe déjà le bout de son nez ! C'est avec un grand plaisir que nous avons organisé notre belle soirée de Noël ce vendredi 9 décembre. Après deux ans de restrictions face au Covid nous avons pu réunir les enfants et leur famille pour partager un moment de convivialité à la salle des fêtes de Saint-Caprais. Après Le visionnage d'un petit film retraçant la journée à la Mam, nous avons partagé un grand apéritif dînatoire que les parents avaient gentiment préparé. Rencontres, échanges, sourire et bonne humeur étaient le thème de notre soirée.

À très bientôt pour de nouvelles aventures 2023. **Nous vous informons que trois places se libèrent pour la rentrée prochaine** (Septembre 2023). N'hésitez pas à nous téléphoner ou bien venir directement à la Mam pour prendre plus d'informations. Nous souhaitons une très belle année 2023 à tous les habitants de Saint Caprais de Lerm !



*Les nounous Séverine et Johanna*

# La vie au village

## La rentrée des classes

La rentrée des classes 2022-2023 a été une grande journée pour nos petits de 3 ans pour qui l'école est devenue obligatoire. Lors de cette nouvelle rentrée, l'école de St Caprais a accueilli 13 nouveaux élèves de Petite Section dans une école avenante préparée avec beaucoup d'attention par nos maîtresses et l'ensemble de nos agents. La rentrée s'est passée dans la bonne humeur ! Les 60 élèves de l'école avaient le sourire, leurs ATSEM et enseignantes aussi !



Le voyage de fin d'année s'est déroulé le 20 juin 2022 à Cap Cauderou à Barbaste, les enfants se sont baladés à poney et se sont lancés à l'accrobranche, tous sont revenus contents de cette bonne journée.

3 projets sont prévus pour cette année :

- \* 10 séances de Piscine du 19/01 au 03/02,
- \* Apprendre à être piétons relié au projet 1<sup>er</sup> secours,
- \* Projet forêt (randonnées, art visuel, biodiversité, déchets, respect de la nature....).

Les élèves de l'école ont entamé leur projet « rando nature » au mois d'octobre. Les PS et les MS ont accompagnés les GS-CP-CE1 une partie du chemin. Bravo à tous pour leur courage !



Depuis « Jours nets du 47 » organisée par le Conseil départemental, les enfants sont équipés de gilets jaunes leur permettant la pratique régulière de randonnées et de pique-niques dans notre village, ils partent heureux à la découverte de notre belle campagne et rapportent plein de trésors.

## La Garderie

Cette année, pour la garderie, le thème choisi c'est la forêt...



Bravo  
aux  
artistes !





# La vie au village

## Opération cuisine !



Dans le cadre des activités de la classe les enfants de la classe de Maîtresse Cécile ont réalisé un atelier cuisine parent /enfant ; au menu brochettes de légumes et de fruits.

Un grand merci à tous : équipe pédagogique scolaire, parascolaire, APE, municipalité pour la réalisation de cette belle journée !



## Le Père Noël en visite à l'école



Les petits écoliers de St-Caprais ont eu la joie de participer à un spectacle de magie à Foulayronnes le vendredi matin 16 décembre et

l'après-midi une grande surprise les attendait, « la visite du Père Noël ». Il a distribué plein de cadeaux (livres, jeux ...) et a écouté les secrets de nos petits : émerveillement pour tous.

Dernier jour d'école pour les enfants, ils ont beaucoup apprécié ces moments de joie, bonheur et partage autour d'un goûter.

Rendez-vous pris pour l'année prochaine où tous les enfants ont tous réaffirmé au Père Noël qu'ils seraient encore plus sages que cette année...



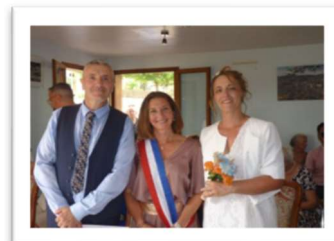
## Naissance bébé Blandine



Depuis le 07/07/2022 Blandine, notre secrétaire de mairie est en congés maternité. Le 13.08.2022, le petit Lothaire est né faisant la joie de ses parents et de son frère Clovis. Blandine a souhaité prolonger son arrêt par un congés parental et retrouvera le chemin de notre mairie en juin 2023. Coralie assure l'intérim à la mairie jusqu'à son retour.

## Célébrations mariages !

CUMET Guillaume  
LAMOUR de CASLOU  
Ombeline-Marie



PRADINES Laurent  
CHEVALIER Céline



LEGER Thomas  
BONNEFONT  
Stéphanie

# La vie au village

## *Fête du Village !*

Ce mois d'octobre, la bonne humeur et la joie de vivre étaient au rendez-vous dans notre village grâce aux activités organisées par le Comité des fêtes qui a su rassembler, les plus petits et les plus grands. Du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre, le village était en fête avec un programme bien chargé !



Concours de belote le vendredi soir rassemblant tous les fidèles, suivi de l'indétrônable soupe à l'oignon. Le samedi à 14 heures, course de trottinettes pour les plus jeunes accompagnée de structures gonflables et de jeux en bois accessibles à tous. Les forains étaient également de la partie tout au long de la fête.

Après une bonne restauration proposée par deux traiteurs et la buvette du V and B, poursuite de la soirée en musique avec les bandas de LAYRAC et un DJ. Ambiance assurée !



Pour les plus motivés, le dimanche matin à 10 heures randonnée pédestre suivie d'un casse-croute bien mérité !



Après le repas, nos amis pointeurs et tireurs se sont affrontés lors d'un concours de pétanque. Pour les plus petits, la chasse aux trésors organisée par la bibliothèque, est lancée à 15 heures pour explorer notre beau village et ses secrets.

Nous remercions toutes les associations qui ont contribué à la belle réussite de cette fête !



# La vie au village

## Cirque CANCY



Le jeudi 6 octobre 2022, le cirque CANCY avec son clown itinérant a installé son chapiteau rouge et jaune dans notre village pour une magnifique représentation.

Ce divertissement en famille a permis à nos petites fripouilles d'éveiller plein d'émotions, rire, compassion, surprise, empathie et de partager des moments précieux et inoubliables. Monsieur Loyal nous a confié que le dynamisme et la joie des enfants les ont accompagnés tout au long du spectacle.

## Soirée Théâtre

« On ne nait pas femme, on le devient »

Samedi 26 novembre à 20h30, les élèves du cours adultes de la Troupe de la Dame Blanche se sont produits sur la scène de la salle des fêtes de Saint Caprais de Lerm et nous ont offert un spectacle rempli d'émotions, alliant le rire et les pleurs.



Un grand merci au Comité des fêtes pour l'organisation, aux spectateurs venus très

nombreux ainsi qu'aux 12 fabuleuses comédiennes qui nous ont régalé tout au long de la soirée. Une mention particulière à Julien WERNER qui a écrit et mis en scène cette pièce.



Au plaisir de vous revoir sur scène !

## Festival Saint-Amans

Nous avons accueilli et soutenu cet été, le Festival de Saint Amans qui avait souhaité faire une représentation externalisée et créer un festival de campagne. Une pièce intitulée «Looking for Quichotte» a été jouée sur la place devant la mairie, les spectateurs installés dans l'herbe donnant à ce spectacle un côté bucolique bien sympathique.

Près de 80 personnes étaient présentes et ont pu assister à un spectacle tout à fait surprenant.



# La vie au village

## **La Compagnie ANOMALIQUES**

La Compagnie de Théâtre ANOMALIQUES a choisi de s'installer à Saint Caprais de Lerm dans le Lot et Garonne.

Fondée en 2010 à Toulouse pour la création du Seule-en-Scène inspiré du voyage autour du monde de la Lot-et-Garonnaise Alix Soulié, la compagnie a joué ses nombreux spectacles dans les théâtres, crèches, écoles, EHPAD, festivals et médiathèques... principalement en Occitanie, mais également au niveau national et international.

Cette course effrénée s'est terminée avec panache au festival d'Avignon de 2019. La suite, nous la connaissons : situation sanitaire entraînant des annulations, reports, quelques représentations occasionnelles, petite jauge, petits spectacles...

Après réflexion la compagnie redémarre ici :

“Comment nous réinventer, retrouver notre essentialité auprès du public ? Ces 3 dernières années au ralenti ont provoqué de profondes remises en question de notre travail, de notre créativité et de nos envies.” Les membres de la Compagnie Anomaliques sont persuadés que l'avenir du spectacle vivant est au plus proche des gens, dans un rayonnement à taille humaine, avec une logique et une logistique de créations, de tournées et d'interventions pédagogiques responsables. “Et si le nouvel avenir était à construire en milieu rural...” Saint Caprais de Lerm sera désormais l'épicentre d'Anomaliques.

Pourquoi Saint Caprais de Lerm ?

De rat des champs à rat des villes, la comédienne metteuse en scène Alix Soulié est revenue planter ses racines depuis 6 ans dans une ferme des coteaux à 3mn à vol d'oiseau du village de Saint Caprais de Lerm. Au vu du dynamisme de la commune, ce fut une évidence pour elle de proposer aux membres de la Compagnie et à la municipalité d'écrire ensemble la suite de leur histoire.

Au programme

Une nouvelle aventure commence ici pour “les Anomaliques” :

- Des créations pluridisciplinaires : théâtre, marionnettes, chansons, danse, cirque... et toujours cette volonté de poursuivre l'écriture de ses spectacles avec les histoires de chacun et chacune, grâce à des échanges, des stages et des recueils de témoignages.
- Des partenariats avec les compagnies et artistes voisins, les associations et structures locales.

Pour son 13ème anniversaire, la compagnie envisage de beaux projets. A suivre...

# La vie au village

## **La Compagnie ANOMALIQUES**

### Qui sont-ils ?

Le bureau de l'association : Catherine Le Mée, Viviane Lemann, Jeannine Girondier, Laurent Fort, Laure Periot.

Artistes : Alix Soulié, Soraya Boulicot, Christelle Ferreira, Yoann Rousseau, Alice Huc, Lisa Auneau et Romane Tsacanhas.

Plus d'infos sur le site de la compagnie : <http://anomaliques.com/>

Ou par mail : [cie.anomaliques@gmail.com](mailto:cie.anomaliques@gmail.com)



**COMPAGNIE ANOMALIQUES  
THEATRE CORPS ET MARIONNETTE**

# La vie au village



Camion Pizzas



Notre objectif global est de proposer des pizzas bonnes pour la santé et pour les papilles !

Nous arrivons sur nos emplacements à partir de 17heures (heure de fin selon les commandes).

Nous avons une page Facebook : <https://www.facebook.com/ChezMireille-pizza>

Nous proposons également nos services pour des évènements [melodieambrosi@gmail.com](mailto:melodieambrosi@gmail.com)

Nous sommes Mélodie et Tiago, nous habitons à Brassac (82). En mars 2021 nous avons repris le camion pizza « Chez Mireille » qui existait depuis plusieurs années aux alentours de Castelsagrat (82). Nous avons nommé cette tournée « La tournée des Mireilles » en hommage à Mireille qui nous a transmis son savoir-faire ainsi qu'au prénom de ma maman. Forts d'une clientèle fidèle, nous avons développé notre savoir-faire, et fait évoluer la carte des pizzas.

Nous avons choisi de faire découvrir nos pizzas aux habitants de Saint Caprais de Lerm depuis Septembre 2022, grâce à l'accueil de Madame le maire.

Nous donnons une importance à l'approvisionnement local de nos ingrédients, tout d'abord en utilisant une farine à haute valeur nutritive, issue de blés anciens et fabriquée à Saint Maurin (47) par Nadine et Samuel « Les oliviers de Brassagou ».

Nos viandes sont issues de boucheries locales ou à la ferme, nos approvisionnements en légumes aux marchés locaux, et pour le reste nous travaillons avec une entreprise familiale. Nous proposons également une « Pizza du mois » dont le but est de mettre en valeur un légume de saison, dans une pizza gourmande !

**Les ingrédients en plus**

Emmental, mozzarella\*, cantal, champignons, poivrons frais, oignons, câpres, lardons allumettes fumés, jambon blanc, oeuf\*, ananas, pêches, citron, olives noires, miel, sirop d'érable, curcuma, curry, cumin, sésame doré, poivre noir, roquette..... **1 €**

Roquefort, reblochon, poivrons marinés, oignons confits, pruneaux, anchois, tofu fumé, chorizo, poulet, bœuf haché (orig. fr), pétales de gingembre frais..... **1 €**

Magret de canard frais (orig. sud ouest) ou séché, gésiers de volaille, saumon fumé, thon, cabécou\*..... **2 €**

\*ingrédients d'origine biologique

Produits locaux provenant de boucherie traditionnelle, marchés, ferme...

---

**Les Boissons**

Eau pétillante San Pellegrino 50cl..... **1,50**

Orangina, May tea 33cl..... **1,50**

Pulco citron 33cl..... **1,50**

Superbock 25cl..... **1,50**

Vin 75cl..... **7,90**

**LA TOURNÉE DES MIREILLES**  
Camion Pizza, produits frais et locaux

Les soirs à partir de 17h

**Mardi à St Caprais de Lerm**  
**Mercredi à Puymirol**  
**Jeudi à Bourg de visa**  
**Vendredi à Fourquet**  
**Samedi à Pommeville**

**Commandez au :**  
**07 81 18 45 80**

**Chez Mireille - Pizzas**

**Es Pizzas des Mireilles**

Toutes nos pizzas sont garnies d'olives

Tofu pour remplacer la viande

**Taille : 28cm / 33cm**

**AU CHOIX :** Base : tomate ou crème fraîche  
Fromage : emmental ou mozzarella\*

<p><b>La Toinette</b> Jambon blanc, champignons, fromage..... <b>8 / 10</b></p> <p><b>La Campagnarde</b> Oignons, champignons, poulet OU lardons, fromage.. <b>9 / 11</b></p> <p><b>La Créole</b> Ananas, champignons, poulet OU lardons, fromage.. <b>10 / 12</b></p> <p><b>La Napolitaine</b> Câpres, anchois, fromage..... <b>10 / 12</b></p> <p><b>La Blanchette</b> Cabécou**, miel ou sirop d'érable, fromage..... <b>10 / 12</b></p> <p><b>L'Iberik</b> Chorizo, poivrons marinés, fromage..... <b>10 / 12</b></p> <p><b>La Thonnière</b> Thon, câpres ou oeuf*, oignons, fromage..... <b>10 / 12</b></p> <p><b>La Perla</b> Saumon fumé, citron, fromage..... <b>11 / 13</b></p> <p><b>La Kérala</b> Poulet OU bœuf haché (orig. fr), oignons, curry, fromage (attention piquante)..... <b>11 / 13</b></p> <p><b>L'Orientale</b> Bœuf haché (orig. fr), oignons, cumin, fromage..... <b>11 / 13</b></p>	<p><b>La Calzone (Chausson)</b> Jambon blanc, champignons, oeuf*, fromage.....</p> <p><b>La Trop fromage</b> Cantal, cabécou**, roquefort, fromage..... <b>11 / 13</b></p> <p><b>La Montagnarde</b> Reblochon, oignons, lardons, champignons, fromage <b>11 / 13</b></p> <p><b>La Mazarine</b> Tofu fumé*, oignons, curcuma, poivre noir, sésame doré, fromage, pétales de gingembre frais en sortie..... <b>11 / 13</b></p> <p><b>La Roquette</b> Mozzarella*, jambon de pays, parmesan râpé, roquette, crème balsamique..... <b>12 / 14</b></p> <p><b>La Sud ouest</b> Magret de canard séché, poivre vert frais, gésiers de volaille, fromage..... <b>12 / 14</b></p> <p><b>La Célestine</b> Magret de canard, cabécou**, pruneaux, fromage..... <b>12 / 14</b></p> <p><b>La Mireille</b> Base et fromage, +4 ingrédients au choix..... <b>12 / 14</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LES SAISONNIERES</b> <i>(Uniquement disponible durant la saison du produit)</i></p> <p><b>La Jardinière</b> Oignons, champignons, poivrons frais (ou autre légume), sésame doré, fromage..... <b>10 / 12</b></p> <p><b>La Canette</b> Magret de canard, pêches, miel ou sirop d'érable, fromage..... <b>12 / 14</b></p> <p><b>La Bourgeoise</b> Roquefort, poires, fromage..... <b>10 / 12</b></p>
---	--

# La vie au village

## SAVOIR VIVRE ENSEMBLE !

### **L'élagage des arbres sous les lignes réseaux « Déploiement de la fibre optique »**

Le déploiement de la fibre optique sur notre commune se fait par voie aérienne, en se superposant à la ligne téléphonique existante. Le nettoyage aux abords et sous les lignes téléphoniques est nécessaire pour permettre la mise en place du réseau.

Pour rappel, le propriétaire d'un terrain situé aux abords des lignes de télécommunication est soumis à la **servitude d'élagage**, et a l'obligation de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires des abords des lignes de télécommunication. Ces opérations incluent généralement l'élagage de vos arbres dont des branches dépassent sur les réseaux (loi pour la République numérique du 7 octobre 2016).

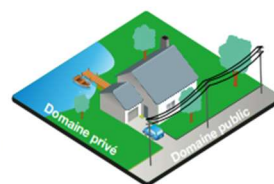
Le chantier de déploiement de la fibre optique sur notre commune présente un retard significatif, il aurait déjà dû être fini. Orange s'est engagé à mettre la fibre sur 90% du territoire départemental, il serait préjudiciable que les 10% restant concerne la commune de Saint Caprais de Lerm. L'entreprise INEO en charge du déploiement pour Orange privilégie les zones sans obstacle, repoussant la mise en place à une date ultérieure dans le meilleur des cas, vous privant ainsi de la fibre mais plus encore en privant tous les habitants après vous.

Nous vous rappelons donc ici vos obligations et vous demandons de vérifier et d'exécuter sur vos propriétés l'entretien nécessaire des lignes de communication. La municipalité est à vos côtés pour faciliter la réalisation de ces travaux.

En dernier recours, je vous rappelle qu'en application de l'article L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, à la charge du propriétaire défaillant.



Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



 <b>Les bénéfices d'un élagage régulier</b> Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte Limiter le ramassage des feuilles Prévenir la chute des branches	 <b>Le conseil</b> Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe
---	---

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ...  
Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

# Etat Civil



## NAISSANCES

SÉRÉ DEZON Paul	le 13 juillet 2022
TOURMENTE Léna	le 24 juillet 2022
REYSSAC Marie	le 9 août 2022
NAGOUA Maël	le 11 août 2022
BAUMERS Léo	le 4 octobre 2022

*Toutes nos félicitations aux heureux parents*



## MARIAGES

LEGER Thomas et BONNEFONT Stéphanie	le 09 juillet 2022
PRADINES Laurent et CHEVALIER Céline	le 13 août 2022
CUMET Guillaume et LAMOUR DE CASLOU Ombeline-Marie	le 29 octobre 2022

## PACS

LEPROTTI Ludovic et MAURIN Lisa	le 19 septembre 2022
---------------------------------	----------------------

*Toutes nos félicitations aux jeunes mariés et pacsés*

## LES PROCHAINES DATES A RETENIR

Voeux du maire .....le 22 janvier 2023  
Carnaval organisé par l'APE .....le 25 février 2023  
Fête de la bière organisée par le Comité des Fêtes .....le 26 mars 2023  
Chasse aux œufs de Pâques organisée par l'APE .....le 9 avril 2023  
Marché aux fleurs, Vide grenier, concours de pétanque  
organisés par l'APE.....le 14 mai 2023  
Fête des écoles à Sauvagnas.....le 16 juin 2023